

Bâtiment et construction spécialité Droit et techniques du montage d'opérations de construction

RNCP5969 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	230
Code(s) ROME	C1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel assure l'ensemble des actions de préparation, d'organisation, de gestion et de suivi technique et financier d'un programme ou de réalisations immobilières.

Dans le cadre de son métier, il est conduit à :

- assurer la prospection des terrains à bâtir,
- proposer des programmes et des réalisations immobilières en fonction des besoins d'un client,
- déterminer de manière globale ou provisoire les méthodes d'organisation et le coût, ce qui permet de constituer un avant-projet de la future opération de construction : concevoir un programme en fonction d'un site choisi, évaluer la faisabilité de l'opération, arrêter la solution technique la plus adaptée, effectuer en partie les calculs techniques et technicoéconomiques, prévoir les moyens nécessaires à la réalisation des travaux (choix des matériels, des matériaux et des intervenants) et établir le coût des travaux,
- coordonner les différentes opérations jusqu'à la réalisation de l'opération immobilière d'un point de vue financier (établir le plan de financement), juridique (vérifier la conformité avec les règles d'urbanisme, passer les marchés) et technique.

Il possède les compétences et capacités suivantes :

- application aux domaines du bâtiment et de la construction des sources du droit, des obligations et responsabilités contractuelles et délictuelles,
- maîtrise des conditions juridiques de formation des marchés privés et publics,
- utilisation des outils de co-traitance et sous-traitance des relations entre entreprises et métiers intervenant dans un programme ou une réalisation immobilière,
- application des clauses et règles de responsabilité des constructeurs,
- maîtrise des modalités de détermination des règles de droit public applicables en matière d'occupation des sols et d'aménagement (POS, PLU, SCOT, certificat d'urbanisme, permis de construire, opération d'urbanisme, ZAC et lotissements),
- maîtrise des méthodes de financement à destination des professionnels de la construction et à destination des

particuliers,

- application des méthodes d'analyse et de description dans le domaine de la technologie du bâtiment (description des pathologies, des moyens de prévention et des solutions possibles, justification d'une solution technologique en fonction d'une connaissance approfondie des principaux types d'ouvrages de bâtiment...),
- maîtrise des outils informatiques et logiciels adaptés aux activités de construction (dessin assisté par ordinateur, gestion de patrimoine, conception assistée par ordinateur, architecture et construction).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel intervient dans des entreprises privées de la construction et l'immobilier (GTM, Bouygues Immobilier, SAE Immobilier...), dans des organismes professionnels (Chambres de métiers, fédération des promoteurs constructeurs etc.) ou bien encore des sociétés d'assurance (Veritas par exemple).

Il peut prétendre à un emploi de :

- Gestionnaire de patrimoine immobilier
- Cadre des entreprises de promotion immobilière
- Cadre des sociétés HLM et SEM
- Collaborateur de cabinet d'expertise d'assurance
- Conducteurs de travaux entreprises
- Economiste en maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre
- Collaborateur de bureau d'études techniques
- Assistant ingénieur
- Assistant architecte
- Expert et évaluateur immobilier

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 605
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-montp1.fr>

<http://www.cnam.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5969/>